Bilan de compétences

Programme générique en date du 16 juillet 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

Envie de donner un nouvel élan à votre parcours professionnel ? Mon Bilan de Compétences est une opportunité unique de faire le point, reprendre confiance et dessiner votre prochaine étape.

En tant que Coach certifiée et Formatrice expérimentée, avec plus de 25 ans d'expérience terrain en entreprise et en insertion professionnelle, je vous offre un accompagnement concret et humain.

Ma méthode MAD, allie rigueur et créativité, avec des entretiens ludiques pour une exploration profonde et personnalisée. Prêt(e) à oser votre transformation et à concrétiser vos ambitions ? Contactez-moi !

Pré-requis

Aucun pré-requis

Objectifs généraux

Le bilan de compétences permet :

- Explorer, formaliser et valoriser vos compétences (personnelles et professionnelles), vos aptitudes et vos motivations profondes.
- Analyser la faisabilité de vos projets professionnels en lien avec le marché du travail et ses besoins.
- Définir et activer un projet professionnel clair, réaliste et, si besoin, un parcours de formation adapté.
- Renforcer votre confiance pour transformer vos atouts en véritables leviers de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.
- Donner un nouvel élan à votre trajectoire en vous aidant à mieux vous connaître et à vous projeter avec sérénité.

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

À l'issue du Bilan de Compétences, le bénéficiaire sera capable de :

1. Identifier et décrire avec précision son parcours de formation et professionnel, ainsi que ses expériences marquantes. Évaluation : Le bénéficiaire présente une chronologie détaillée de son parcours.
2. Analyser et interpréter ses intérêts, motivations, valeurs et comportements professionnels pour en dégager des constantes et des évolutions.Évaluation : Le bénéficiaire explicite les liens entre ses valeurs, intérêts et ses expériences passées.
3. Mettre en lumière et formaliser ses compétences personnelles et professionnelles, y compris ses atouts inattendus et ses points d'amélioration, en constituant un portfolio de compétences.Évaluation : Le bénéficiaire présente une liste argumentée de ses compétences clés, illustrée par des exemples concrets de situations professionnelles.
4. Évaluer la faisabilité d'un ou plusieurs projets professionnels en considérant son environnement socio-professionnel, les opportunités du marché (enquêtes métiers) et ses propres contraintes.Évaluation : Le bénéficiaire présente une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) ou une étude de marché simplifiée pour son projet.
5. Définir et structurer un projet professionnel clair, réaliste et satisfaisant, incluant, le cas échéant, un projet de formation.Évaluation : Le bénéficiaire présente un projet professionnel détaillé (nature du métier, secteur, rôles, etc.) ou une liste d'options explorées.
6. Élaborer et organiser un plan d'action daté et détaillé pour la mise en œuvre de son projet professionnel (recherche d'emploi, formation, création d'activité, etc.).Évaluation : Le bénéficiaire fournit un plan d'action avec des étapes clés, des délais et des ressources identifiées.
7. Utiliser ses atouts et compétences identifiés comme un instrument de négociation efficace pour la recherche d'emploi, l'accès à une formation ou l'évolution de carrière.Évaluation : Le bénéficiaire est capable de présenter ses compétences et son projet de manière convaincante lors d'une simulation d'entretien ou dans des documents (CV, lettre de motivation).
8. Développer une compétence d'auto-orientation pour ré-examiner et ajuster ultérieurement sa situation et son contexte socio-professionnel, en lien avec son évolution personnelle et le marché.Évaluation : Le bénéficiaire exprime sa compréhension de l'importance de la veille et de l'adaptation continue de son projet.

Public concerné

Tout public: salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, agents de la fonction publique, ou jeunes en parcours d'orientation.

Le principal est la volonté d'analyser son parcours , de s'interroger sur ses aspirations professionnelles et/ou personnelles, et d'être prêt à s'engager dans une démarche d'introspection et de réflexion sur son avenir.
Aucun diplôme ou connaissance technique préalable n'est nécessaire

Modalités d'inscription et délai d'accès

Dès que le financement est accepté, la prestation peut démarrer sous un délai de 15 jours ouvrés.

La prestation se réalise en visioconférence, en presentiel ou Hybride

Méthodes mobilisées

Pour un accompagnement riche et personnalisé, des méthodes diversifiées sont mises en œuvre pour la connaissance de soi et de l'environnement socio-professionnel. Je m'appuie sur une approche combinant rigueur et créativité, caractéristique de MAD Accompagnement.

Les principaux moyens techniques et outils déployés incluent :

- Entretiens approfondis : Utilisation d'entretiens de type clinique et délibératif (inspirés par Lhotellier) pour une écoute active et une compréhension fine de votre parcours et de vos motivations.
- Outils d'auto-réflexion et d'analyse : Travaux structurés sur des grilles d'analyse (poste de travail, secteur d'activité, expériences professionnelles, compétences développées, intérêts et valeurs professionnels). Cela inclut des exercices d'auto-réflexion spécifiques sur vos valeurs et vos aspirations profondes.
- Investigation de l'environnement professionnel : Accompagnement dans le travail de documentation ou d'auto-documentation sur l'environnement socio-professionnel, les référentiels d'activité ou de compétences, et la réalisation d'enquêtes métiers ciblées.
- Tests psychométriques (en ligne sécurisés et habilitation) : Passation de tests validés tels que des inventaires d'intérêts professionnels et de personnalité, pour éclairer et confirmer certains aspects de votre profil.

Ces modalités pédagogiques, exercices et tests sont choisis et adaptés pour servir d'évaluation continue de votre cheminement, garantissant une démarche complète et pertinente.

Ressources pédagogiques

Utilisation d'outils, sous forme de documents texte, permettant de réaliser les analyses décrites : questionnaires, listes.

Si nécessaire, utilisation de questionnaires d'intérêts professionnels, de personnalité en ligne.

Les outils proposés font toujours l'objet d'une explicitation par le conseiller, et d'un accord par le bénéficiaire.

Dans tous les cas, l'entretien, le dialogue, la délibération (Lhottelier) est la ressource pédagogique principale, qui permet de donner du sens aux résultats produits avec les outils ou les questionnaires.

Modalités d'organisation

Nous vous recevons en entretien préalable, gratuit et sans engagement, pour vous présenter la démarche et écouter vos attentes.

Après votre inscription, le bilan de compétences va se dérouler en 3 phases pour une durée totale de 24 heures.

1) Phase d'accueil et de contractualisation

2) Phase d'investigation

3) Phase de conclusion

Ces 3 phases sont modulables en fonction de vos besoins spécifiques.

Sur cette durée totale de 24 heures qui se déploient sur une période de 2 à 4 mois. La modalités des rdvs est convennu lors de la phase préalable selon les besoins du bénéficiaires

Un entretien de suivi dans un délai de 6 mois après la fin du bilan est proposé pour échanger sur la mise en œuvre du plan d'action

Matériel pédagogique

Un ordinateur, avec webcam et connexion internet, est nécessaire pour les entretiens en visioconférence. Le conseiller utilise la fonction "partage de documents" pour montrer les documents et outils au bénéficiaire. Les documents nécessaires à la réalisation d'outils et exercices entre les séances sont envoyés à l'adresse mail du bénéficiaire.

Modalités d'évaluation

Une évaluation diagnostic a lieu au moment de l'entretien préliminaire : définition de la demande et des besoins, définition des objectifs de travail, définition du programme et des outils.

Puis une évaluation formative a lieu tout le long de la phase d'investigation, par le biais des entretiens réguliers qui permettent de suivre l'avancement du travail. Cela comprend aussi un point sur l'appropriation des outils par le bénéficiaire.

Enfin, une évaluation sommative a lieu lors de la dernière séance : la restitution des analyses et résultats du bilan de compétences s'effectue par le biais d'un document de synthèse, discuté tout le long du bilan avec le bénéficiaire, et qui fait l'objet d'une validation finale par le bénéficiaire.

Une évaluation à chaud à l'issue du stage, puis à froid dans un délai de six mois après sont réalisées.

Il s'agit d'évaluer différents aspects :

1/Accueil : communication des informations préalables et accueil en formation.

2/ Contenu de la formation : programme, supports pédagogiques, organisation de modules, alternance théorie/pratique.

3/Équipe des formateurs : qualité de l'enseignement, disponibilité, pertinence des explications données.

4/ Moyens mis à disposition : salles de cours, documentation, plateaux techniques, équipement ou interfaces informatiques.

5/Accompagnement : aide à la recherche de stage / emploi, pris en compte de vos demandes et besoins.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

Tarif par stagiaire
2070 € HT (2484 € TTC)

Programme de formation

Durée 24 heures

Intervenant(e)



Son CV
https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/stephanie-fouche/Stéphanie Fouché Coach professionnelle.pdf

Site Web
http://resalib.fr/p/95708

Stéphanie FOUCHE

Formatrice & Coach en Évolution Professionnelle et Développement Humain

Forte de 25 ans d'expérience terrain en management d'équipe, gestion opérationnelle et accompagnement individuel, j'ai développé une expertise unique en mêlant pragmatisme professionnel et compréhension profonde de l'humain.

Avec MAD Accompagnement, j'ose relier performance et bien-être, en créant des programmes et ateliers ludiques et créatifs. Ma légitimité s'appuie sur une pratique concrète des défis professionnels, couplée à une solide expertise en psychogénéalogie et constellations systémiques, pour une transformation durable.

Mes domaines de formation clés :

- Bilan de compétences & Gestion de carrière
- Gestion du temps & Organisation en entreprise
- Montée en compétences sur l'intelligence émotionnelle des salariés & Dynamiques d'équipe

Je vous accompagne à révéler vos talents, fluidifier vos relations et donner du sens à votre trajectoire professionnelle.

Contenus

Le programme se découpe en :

1/ phase préliminaire = 2h

2/ phase d'investigation = 8 x 2h

de son parcours de formation et professionnel

de ses valeurs, motivations, intérêts, personnels et professionnels

de ses compétences, issues de ses expériences

de son environnement socio-professionnel

de son projet professionnel, en lien avec sa vie personnelle

3/ phase de conclusion = 2h

Et 4h sont consacrées au travail personnel guidé inter-séance du bénéficiaire

Ce programme peut s'adapter en fonction des situations